

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/17

Séance du 9 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 25 février 2026		Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, LABONNE NOLLET Laurie, PLATHEY Pierre, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, MARTINOT Noémie, BENCADI Karim, MORIN DESMURS Michèle, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BUSSEUIL Georges, MATHUS Véronique, MUNCH Armelle
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	15	
Nombre de suffrages exprimés :	17	
Votes Pour :	17	Procurations : BOUCLIER Florence à <i>MORIN DESMURS Michèle</i> , DESCHARNE Samuel à <i>Nathalie CLEMENT</i>
Vote Contre :	0	
Abstentions :	0	Excusés : Pascal CLEMENT

Absents : DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : BERDAGUE Patrick

Objet : Subventions aux associations 2026

Sur proposition de la commission en charge de la vie associative,
Vu l'article L2311-7 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission « finances »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer aux associations et organismes ci-dessous les subventions suivantes :

D2026/39



<u>association</u>	<u>subvention attribuée pour 2026</u>
ASA Dunoise	800,00 €
Asso AEP	600,00 €
boule clayettoise	600,00 €
les pêcheurs du sornin	100,00 €
SRC Basket	1 500,00 €
SRC Foot	1 500,00 €
Saint Rock	7 000,00 €
association des conjoints	350,00 €
Jumelage	1 500,00 €
BFM La Clayette	1 200,00 €
le petit rameur	1 500,00 €
Des croches et la lune	300,00 €
capteur D-motion	400,00 €
animation loisir des résidents de l'hôpital	500,00 €
FNATH asso des accidentés du travail de la vie	100,00 €
ASP l'envole	250,00 €
Asso culture et loisirs (mijoux)	1 250,00 €
MFR	500,00 €
Chorale Chant' en Chœur	300,00 €
association clayettoise de lutte	300,00 €
UCIA	3 000,00 €
amicale don du sang	150,00 €
coopérative scolaire école du Château	3 000,00 €
La foulée des Ducs	3 000,00 €

29 700,00 €

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 10/03/2026

Acte publié sur le site internet le 10/03/2026

Acte contresigné le

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,



D2026/40

CL